

Administration communale de Mondorf-les-Bains

Avis de concours

Type de concours : concours restreint

Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

Date : 30/03/2018 **Heure** : 16:00

SECTION II: OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé attribué au concours/projet : Concours restreint d'Architecte relatif à la réalisation d'un complexe sportif à Mondorf-les-Bains

Description succincte : L'Administration Communale, avec l'appui du Ministère des Sports, organise un Concours restreint d'Architecte pour les études et réalisation d'un Complexe Sportif, qui sera doté :

- d'un centre aquatique, avec bassin nageur, bassin d'apprentissage, bassin extérieur et éléments ludiques (hors installations thermales) ;
- d'un vélodrome de 250m avec un hall de sport (avec trois terrains de jeux) dans l'infield ;
- d'un hall de tennis et multisports avec quatre terrains de jeux.

SECTION III: CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des participants : Les candidats devront répondre aux conditions minima suivantes :

- a) Le chiffre d'affaire annuel moyen du candidat des trois derniers exercices sera de minimum : 1,5 millions.
 - b) Le candidat disposera d'un minimum de 15 salariés en moyenne pendant les trois dernières années. Les stagiaires ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.
 - c) Le candidat aura exécuté, dans sa qualité de bureau d'architecte, au cours des 10 dernières années (date de référence = date de mise en service des projets) au minimum un complexe sportif ou un équipement public (bâtiment ouvert au public) pouvant accueillir plus de 500 personnes, avec des coûts de construction supérieurs à 5 millions de euros hors TVA.
 - d) Le candidat aura exécuté, dans sa qualité de bureau d'architecte, au cours des 10 dernières années (date de référence = date de mise en service des projets) au minimum un projet d'envergure avec des coûts de construction supérieurs à 10 millions de euros hors TVA.
- Les critères de présélection des candidats sont spécifiés dans le document " Règlement-concours " du projet, joint en annexe.

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : Les candidats intéressés sont priés de télécharger le règlement de concours sur le site du portail des marchés publics [[www. marches.publics.lu](http://www.marches.publics.lu)] jusqu'au 20.03.2018.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Conditions d'obtention du dossier: Les candidats intéressés sont priés de télécharger le règlement

de concours sur le site du portail des marchés publics [www. marches.publics.lu] jusqu'au 20.03.2018.

Réception des projets : Administration Communale de Mondorf-les-Bains a/s de Monsieur Claude MATHIEU 1, Place des Villes Jumelées L-5627 Mondorf-les-Bains

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 22/02/2018

La version intégrale de l'avis no 1800265 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le Collège des Bourgmestre et échevins :

Monsieur Lex DELLES, bourgmestre
Monsieur Steve RECKEL, 1er échevin
Monsieur Steve SCHLECK, 2e échevin